

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

Poste

En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

ou s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	30
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 24 JUILLET

LA VRAIE INDÉPENDANCE

Les journaux républicains ont été ces trois derniers jours assez amusants. Il sont fort irrités contre M. le comte d'Haussonville, qui, suivant eux, a manqué de respect à plusieurs évêques et même à un cardinal archevêque en n'admettant pas que ses croyances religieuses l'obligeassent à soumettre ses opinions politiques à leur approbation.

Cette sollicitude est touchante, mais elle prête à rire.

Nous sommes habitués, chaque fois qu'une période électorale est ouverte, à voir ces mêmes organes de la Loge maçonnique fulminer contre nos candidats qu'ils accusent de vouloir introniser en France le gouvernement des curés. On pourrait citer des protestants, voire même des israélites, qui ont été pourchassés à titre de cléricaux. On exhume alors le *Syllabus* qu'on n'a pas même lu, on fait miroiter le billet de confession, on dévoile les arcanes de la sacristie, où nous prétendons, paraît-il, transférer la mairie, et on agite dans tous les sens, à tort et à travers, le spectre vieillot et ridicule du parti prêtre.

Que si, par aventure, un catholique comme M. d'Haussonville marque avec autant de sagacité que de respect la distinction réelle qui sépare ses obligations envers l'autorité ecclésiastique de son indépendance comme citoyen, on s'indigne.

Eh bien ! cela n'est plus juste. Il faut être conséquent. Vous traitez aujourd'hui les monarchistes qui ne se rallient pas à la République, après trois ou quatre évêques, comme des révoltés. Vous engagez-vous à ne pas les combattre aux élections prochaines comme des suppôts de la sacristie ?

On disait du temps du bon La Fontaine qu'il était difficile de contenter tout le monde et son père. Ce qui devient impossible, c'est de satisfaire aux exigences de la presse républicaine.

Si nous sommes respectueux, elle nous traite de « cagots » ; si nous sommes indépendants, elle nous qualifie de rénégats. En vérité nous ne sommes ni l'un ni l'autre, nous restons ce que nous avons toujours été, de sincères amis de toutes les libertés essentielles.

La plus respectable de toutes est précisément cette liberté religieuse que la République actuelle s'acharne à détruire. A quelque confession ou à quelque culte qu'ils appartiennent les monarchistes sont et demeureront toujours les défenseurs les plus intrépides et les plus obstinés des franchises inviolables de la conscience.

On les trouvera toujours au premier rang pour combattre les persécuteurs, pour s'efforcer de relever les ruines qu'ils auront faites et pour soutenir les libres institutions qui affirment encore, malgré des lois d'oppression, les croyances chrétiennes de la France.

Ce qui dépasse toute mesure, c'est l'outrecuidance de nos adversaires politiques voulant nous obliger à devenir ce que nous n'avons

jamais été ou à cesser d'être ce que nous sommes.

La véritable indépendance d'esprit, c'est chez nous qu'on la trouve. Nous savons distinguer entre nos devoirs et nous n'en refusons aucun ; mais pour les mieux remplir, nous nous abstenons de les enchevêtrer. Catholiques nous rendons à Dieu et au Pape ce qui est à Dieu et au Pape, mais citoyens nous recouvrons notre libre arbitre pour obéir à nos convictions politiques. Et c'est après tout fort heureux aussi pour l'Eglise, car il est certain qu'à faire une équitable comparaison entre notre programme et celui de la République, c'est-à-dire celui de la Franc-Maçonnerie, il est fort à souhaiter pour elle que nous puissions au plus tôt lui assurer avec les respects qui lui sont dûs les droits légitimes dont on s'applique actuellement à la dépouiller de plus en plus.

M. Constans à Avignon

M. Constans a beaucoup péroré dimanche près du pont d'Avignon. Au temps jadis, on y dansait ; c'était plus gai. Il y a eu pourtant bien des choses drôles dans les discours échangés dimanche à l'ombre de l'ancien palais des Papes et aussi de la maison de Pétrarque.

M. Constans affecte volontiers d'être folâtre ; il ne l'avait jamais été autant que dimanche. Les difficultés ministérielles, au milieu desquelles se débattent ses collègues, notamment MM. de Freycinet et Ribot, ne semblent pas l'avoir péniblement affecté.

Au milieu de ses gaudrioles, il a cependant dit des vérités. Exemple : « C'est surtout au hasard que je dois d'être au premier rang. » Autre vérité : il a tenu à clairement notifier aux réactionnaires que l'honneur de devenir républicain pourrait tenter, qu'ils ne doivent pas aspirer à exercer une direction, ni à servir de « guides. »

A mesure que les banquets et les discours se succédaient — M. Constans a parlé trois fois — sa gaieté devenait de plus en plus tintamarresque. Comme bouquet, il s'est vanté de s'être transformé, depuis qu'il a soixante ans, en « un homme très bien. » On ne se dit pas d'habitude ces choses à soi-même, pour peu qu'on ait des chances que d'autres vous les disent.

Le soir a eu lieu un banquet, au cours duquel, pour la troisième fois, le ministre a fait entendre sa voix. Satisfait de sa journée, il a fait l'éloge de ses succès contre le boulangisme, des démocraties de la jeunesse et de l'ouvrier ; mais il a laissé échapper une vérité qui a fait frémir tous les assistants : c'est que les républicains ne sont pas des gens très bien.

« Je suis un républicain de quarante ans de date ; depuis que j'ai soixante ans, je deviens conservateur, mais conservateur républicain. Autrefois il n'y avait que des gens très bien qui fussent conservateurs. Notre tour est venu, à nous aussi, d'être des gens très bien. »

Avant l'âge de soixante ans, M. Constans reconnaît donc qu'il n'était pas un homme très

bien ; mais, depuis, qu'a-t-il donc fait pour le devenir ?

Sur ce discours, un feu d'artifice a été tiré, et le ministre s'est endormi, laissant pensifs les républicains avignonnais.

M. Constans a eu beau se déguiser en conservateur, les Avignonnais ne lui ont pas fait pour cela un meilleur accueil.

D'après le *Courrier du Midi*, la réception a été des plus froides. Point d'ovations, point de cris : seuls quelques jacobins du cru ont manifesté leur joie. A l'Isle-sur-Sorgue, un charcutier facétieux avait fait un étalage montre de gigantesques saucissons. Voilà tout la manifestation que M. Constans a provoquée. Pendant la nuit, les jeunes gens du pays s'étaient emparés des insignes arborés sur le cours, et les avaient jetés dans la Sorgue. M. Constans s'attendait à triompher là-bas : la province, décidément, le savoure moins que le Palais-Bourbon.

INFORMATIONS

LA MARINE SOUS LA RÉPUBLIQUE

Le projet de M. Brisson relatif à la défense de nos ports de commerce est venu jeter un triste jour sur l'administration républicaine. Comment ! après avoir dépensé depuis douze ans plus d'un milliard pour la reconstitution de notre marine, la République se trouve obligée d'avouer que les villes du littoral sont à la merci d'un coup de main ? Quel usage la gauche a donc fait de l'argent des contribuables ? Il y a deux siècles, Colbert donnait à la France une flotte qu'il avait fait surgir comme par enchantement. En moins de quatre années, il avait lancé 70 bâtiments ; et en six années 194, dont 120 vaisseaux de haut bord ! Quelle somme Colbert dut-il dépenser pour accomplir ce prodige ? Assurément, pas même le quart des millions que la République a gaspillés pour laisser nos côtes ouvertes, suivant M. Brisson, à toutes les attaques de l'ennemi.

Un échange de dépêches des plus amicales et des plus sympathiques a lieu en ce moment entre Saint-Petersbourg et le quai d'Orsay.

Il s'agit d'une entente relativement au passage de la Tsarine et du Tsarevitch sur le territoire français, et dont la conséquence devait être un voyage du Président de la République à Moscou d'abord et à Saint-Petersbourg ensuite.

Ajoutons que notre escadre, actuellement dans les eaux de Cronstadt, a déjà reçu l'ordre de faire escorte au Tsar, si Sa Majesté en exprime le désir, pour son voyage à Copenhague.

L'escadre du Nord est arrivée à Cronstadt. De brillantes fêtes, on le sait, vont avoir lieu. Les marins russes vont fraterniser avec les marins français.

Le *Journal*, à ce propos, dit :

« Il est vraisemblable que Berlin voit d'un mauvais œil ce rapprochement, et que l'accueil fait par le Tsar aux représentants de la marine française, de la France, fait quelque peu lou-

cher la diplomatie allemande et l'empereur allemand. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Ce qui déplaît à l'Allemagne et ce qui l'ennuie doit, par réciprocité, nous satisfaire. »

La France :

« On considère la visite de Guillaume comme ayant eu une portée si restreinte, qu'on sent le besoin de rendre à la quadruple alliance un peu plus de prestige en faisant conférer prochainement entre eux M. de Caprivi, M. de Kalnocki, et M. di Rudini.

» La France, elle, n'a pas de grand chancelier à mettre dans l'affaire, mais elle a pour elle la justice de sa cause et sa bonne renommée diplomatique, et c'est avec cela seulement qu'elle mettra sa main dans celle de la Russie.

» Il y aura compensation. »

LA POUDRE BLANCHE

Le *Journal* n'abandonne pas la question de la poudre blanche ; et, pour bien savoir ce qu'il y a de vrai dans les soustractions faites à la poudrière de Sevran, il a fait interroger M. Gerville-Réache.

Le député de la Guadeloupe a donné ces explications :

« Les renseignements concernant la livraison de la poudre sans fumée à la maison Armstrong, nous dit notre interlocuteur, m'ont été fournis par une personne dont je dois taire le nom. Qu'il vous suffise de savoir que j'ai pleine confiance en elle et que sa parole ne peut être mise en doute. Elle a vu, palpé, senti, dans les magasins de la maison Armstrong, de la poudre sans fumée française. Et il ne peut y avoir la moindre erreur à cet égard. Cette personne est compétente en la matière et incapable d'émettre une affirmation à la légère.

» Donc, voilà un fait bien établi : — une personne digne de foi a vu de la poudre sans fumée dans les magasins d'une maison étrangère.

» Vous savez de quelle façon l'on me répondit lorsque je dévoilais ces faits ! Le ministre m'infligea un démenti catégorique, et affirma que jamais une parcelle de poudre sans fumée n'était sortie de France. N'ayant à opposer à cette affirmation du ministre que l'affirmation d'une personne complètement obscure, je préférai me taire et attendre les événements.

» J'ai agi sagement. Maintenant, la livraison de la poudre sans fumée à la maison Armstrong paraît être une chose indiscutable. Les questions à relever sont seulement celles-ci :

» — A qui a-t-on livré la poudre ? La poudre est-elle sortie de France ? »

Le *Journal* affirmant qu'il cite textuellement les paroles de M. Gerville-Réache, l'information ne manque pas de gravité. Il importe, sur un fait aussi grave, de faire la lumière.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 juillet 1891.

Les embarras persistent sur la place de Londres ; cependant l'augmentation de l'escompte a été évitée. Sur notre place les dispositions restent favorables : le 3 0/0 conserve son même cours de 95.40 et le 4 1/2 s'avance à 105.87.

La Banque de Paris réalise un léger progrès à 782.50. En dehors de son avance au gouvernement espagnol, la Société s'occupe d'un emprunt pour le compte de la Province de Québec.

La Société Générale s'inscrit à 483. Tous les chapitres de son dernier bilan du 30 juin réalisent de notables augmentations.

La Banque d'Escompte reste à 462.50.

Le Crédit Foncier est sans affaires à 4,250 fr.

Le Crédit Mobilier gagne 1.25 à 361 fr. Les bénéfices antérieurs vont être augmentés par ceux de la conversion des obligations à 0/0 de la Société des Acieries de France.

Le comptant achète d'une façon continue les obligations des Immeubles de France.

Les Chemins Economiques se maintiennent à 413. — Informations Financières. La faveur est depuis longtemps déjà aux affaires minières. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle se placent les actions de la Société de la Morena, qui possède en Espagne des gisements curieux d'une richesse toute particulière.

NOUVELLES MILITAIRES

L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE

Il semble intéressant de rechercher, pour se faire une idée des conditions actuelles de l'avancement dans l'armée, de l'ancienneté de grade des officiers compris dans ce mouvement.

Rappelons tout d'abord, dit le *Temps*, que les nominations aux grades de colonel et de lieutenant-colonel sont faites entièrement au choix, que les capitaines sont promus au grade supérieur moitié au choix et moitié à l'ancienneté, enfin, que les lieutenants sont nommés capitaines dans la proportion d'un tiers au choix et de deux tiers à l'ancienneté.

Les lieutenants-colonels promus aujourd'hui colonels ont, dans l'infanterie, 3 et 4 ans de grade; dans la cavalerie, 4 ans; dans l'artillerie, de 4 ans à 4 ans et demi; dans le génie, 3 ans.

Les chefs de bataillon ou d'escadron, nommés lieutenants-colonels, comptent: dans l'infanterie et la cavalerie, de 7 à 10 ans de grade; dans l'artillerie, de 6 ans 1/2 à 9 ans; dans le génie, un peu plus de 8 ans.

Les capitaines qui ont obtenu le quatrième galon au choix ont, dans l'infanterie, de 12 à 13 ans de grade; dans la cavalerie, de 11 à 12 ans; dans l'artillerie, de 14 à 15 ans; dans le génie, de 13 à 15 ans 1/2. Ceux qui passent au tour de l'ancienneté comptent: dans l'infanterie, 16 ans de grade; dans la cavalerie, de 12 ans 1/2 à 13 ans 1/2; dans l'artillerie, 15 ans 1/2; dans le génie, 15 ans et 8 mois.

Les lieutenants promus capitaines au choix ont: dans l'infanterie et la cavalerie, plus de 7 ans de grade; dans l'artillerie, près de 7 ans; dans le génie, 5 ans à peine. Les lieutenants nommés au tour de l'ancienneté comptent: dans l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, 7 ans de grade; dans le génie, 5 ans à peine.

Trois lieutenants d'infanterie nommés capitaines au titre du *Token* sont l'objet d'un avancement extraordinaire.

DIMINUTION DE LA TAILLE

Cette année, la moyenne de la taille dans l'armée s'abaisse d'une façon assez sensible. Elle est de 1 m. 644 pour les jeunes gens maintenus sur les listes de tirage de la classe 1889, soit un millimètre de moins que la classe 1888, et quatre de moins que la classe 1887.

Si cette progression continue, on sera bientôt forcé d'abaisser le minimum de taille, 1 m. 54 à 1 m. 53. On attendait mieux des nombreuses sociétés de gymnastique qui se sont multipliées en France depuis nombre d'années.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

Le *Journal officiel* publie le tableau fixant le contingent, en principal, des contributions de chaque département pour l'année 1891.

Voici les chiffres qui concernent Maine-et-Loire :

Fonciers des propriétés bâties 4,961,682 fr.;
personnelle mobilière 743,683 fr.; des portes
et fenêtres 561,882 fr.—Total : 3,267,247 fr.

ARMÉE TERRITORIALE

Appel en 1891 d'une partie des classes 1878 et 1879. — Période d'automne. — Dispositions spéciales à la 9^e région. — Date à laquelle les hommes doivent être rendus au lieu de convocation. — Désignation des unités convoquées en 1891 dans la 9^e région.

I. Infanterie. — Jeudi 15 octobre, classes 1878 et 1879, 1^{er} et 2^e bataillons: du 65^e régiment territorial à Châteauroux; du 67^e régiment territorial à Parthenay; du 69^e régiment territorial à Châtellerauld; du 71^e régiment territorial à Angers.

II. Cavalerie. — Jeudi 1^{er} octobre, classes 1878 et 1879, escadrons de numéros impairs, de dragons, de cavalerie légère à Tours.

III. Artillerie. — 9^e régiment territorial d'artillerie, vendredi 25 septembre, classes 1878 et 1879. — 3^e, 4^e, 5^e, 11^e, 14^e batteries et 4^e batterie du dépôt à Poitiers.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Réunion générale le Dimanche 26 juillet 1891, au siège de la Société, rue des Boires.

De 9 h. à 11 h. du matin et de 4 h. à 3 h. du soir, tir au fusil Gras, à la carabine et au pistolet.

De 3 h. à 6 h. soir, concours de gymnas-

tique, de boxe et de canne, entre les élèves et les pupilles.

Les jeux de boules et de tonneau seront ouverts toute la journée, sauf pendant les exercices de gymnastique.

Tous les membres de la Société sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Les étrangers à la Société seront admis moyennant un droit d'entrée de 4 fr. pour la journée, donnant droit au tir à la cible.

Le Vice-Président, Directeur du Tir,
G. DOUSSAIN.

L'AFFICHAGE

Nous engageons les propriétaires d'établissements publics à lire la note suivante; ils verront que, bien souvent et sans s'en douter, ils sont exposés à se voir dresser procès-verbal pour l'affichage à leurs vitrines d'un placard non timbré :

« L'administration du Timbre reconnaît le caractère des lieux publics aux débits de tabacs, agences de location de théâtre, aux grandes gares de chemins de fer, aux corridors, bureaux et autres locaux des hôtelleries qui sont communs à tous les voyageurs, aux autres salles de cafés restaurants, aux théâtres, aux salles de spectacles et concerts.

» On doit même considérer comme apposée dans un lieu public l'affiche placée dans la vitrine d'une boutique quelconque, de manière à être aperçue de la voie publique.

» Par suite, toutes les affiches qui sont placardées aux endroits ci-dessus désignés sont soumises au droit du timbre. Une seule restriction a été admise en faveur des tableaux-reclames qui font connaître uniquement le nom du produit et de la marchandise vendus dans l'établissement ou la boutique même où ils sont affichés. »

LE CIRQUE PINDER

Le Cirque Pinder, dont la réputation est européenne, obtient, en ce moment, à Tours, un grand et légitime succès.

Mercredi, après-midi, une cavalcade très brillante a parcouru les principales rues de la ville.

Le soir, au Champ de Mars, plus de quatre mille personnes se trouvaient réunies et applaudissaient chaleureusement les artistes.

Les chevaux et les divers animaux dont le Cirque Pinder possède une collection très complète sont admirablement dressés.

(*Journal d'Indre-et-Loire.*)

Dimanche prochain, le Cirque Pinder donnera à Saumur deux représentations. Une cavalcade aura lieu dans l'après-midi.

ABANDON DE POSTE

Le Conseil de guerre du 9^e corps, réuni à Tours le 22 juillet sous la présidence de M.

Mareau, lieutenant-colonel de gendarmerie, a jugé l'affaire ci-dessous :

Le nommé Antoine Tissier, soldat à la 5^e compagnie de cavalerie de remonte en garnison à Saumur, est poursuivi pour avoir, étant de garde à l'écurie, abandonné son poste pendant deux heures.

Tissier prétend que s'il a abandonné son poste, c'était pour aller serrer la main à un de ses amis de passage à Saumur.

Le Conseil, tenant compte de cette excuse, le condamne à 2 mois de prison.

ANGERS. — *L'incendie de la rue de la Roë.*

— Avant-hier, à midi, un incendie s'est déclaré dans les combles de la maison portant n^o 4, rue de la Roë, et n^o 2, rue Petite-Romaine.

Le feu aurait, paraît-il, pris dans un tas de sacs déposés dans le grenier. En quelques instants, les flammes ont gagné la toiture et se sont élevées au-dessus de l'immeuble.

Sur la rue de la Roë, le rez-de-chaussée est occupé par la boulangerie Tourangelle, qu'exploite M. Letaconnier. Le reste de l'immeuble, qui a quatre ou cinq étages, est habité par de nombreux locataires, du sexe féminin principalement. Aussi l'émoi fut-il grand à chaque étage.

La rue ne tarda pas à se remplir d'une foule considérable. Pendant que les curieux regardaient flamber la charpente, un certain nombre de citoyens dévoués grimpaient jusque dans les mansardes, d'autres organisaient des chaînes et faisaient fonctionner la première pompe arrivée sur les lieux.

Au bout d'une demi-heure, cinq ou six pompes étaient en batterie; mais les jets d'eau, dirigés presque horizontalement sur le toit, glissaient sur les ardoises et venaient retomber en grosse pluie sur les travailleurs. En même temps, une grêle d'ardoises s'abattait dans la rue de la Roë et dans la rue Petite-Romaine. A plusieurs reprises, il a fallu déranger les pompes pour éviter des accidents. On a perdu ainsi beaucoup de temps en tâtonnements. Et les flammes, mal arrosées, continuaient toujours leur œuvre de destruction.

Au bout d'une heure, on se rendit cependant maître du feu, sur la rue de la Roë. Mais l'incendie redoublait de force rue Petite-Romaine. C'est seulement vers deux heures moins le quart que l'on s'est décidé à lancer, des fenêtres d'en face, un vigoureux jet d'eau contre les mansardes. Ce mouvement que l'on aurait dû exécuter — et on aurait pu le faire sans danger — trois quarts d'heure plus tôt, obtint plein succès. Dix minutes après, il ne restait même plus de fumée.

En somme, il a fallu près de trois heures pour éteindre cet incendie, qui n'a détruit que les combles.

Mais la masse d'eau que l'on a jetée a dû causer plus de dégâts que le feu; c'est ce

AUX PETITES SŒURS

NOUVELLE
Par René BAZIN

Elle n'eut que vingt pas à faire. On lui montra des ombrelles chères, d'abord, tendues en soie, frangées, montées sur des manches sculptés. Dans le nombre, il y en avait de roses. Mais Désirée n'avait pas beaucoup d'argent. Il fallut descendre jusqu'au plus bas prix. Enfin elle trouva ce qu'elle cherchait: une ombrelle d'étoffe commune, blanche par-dessus, doublée à l'intérieur de mauve assez vif qui pouvait passer pour du rose. Le manche en était blanc et recourbé. Désirée l'acheta. Elle fit encore l'acquisition d'une paire de gants de fil à jour, d'un dessin léger, ayant remarqué que le dimanche de pauvres filles comme elles commençaient à ne plus vouloir sortir les mains nues.

Et par les rues elle se remit à marcher vers la banlieue de moins en moins éclairée et peuplée de passants. Mais maintenant elle n'avai

plus peur. Elle portait sous son bras l'ombrelle, roulée dans une gaine de papier gris. Elle n'aurait pas plus joyeusement emporté un trésor. Il s'agissait bien en effet d'un trésor, puisque c'était pour être plus belle, pour mieux gagner l'amour de ce jeune meunier, qu'elle avait dépensé, sans en prévenir sa grand'mère, une grande partie de son gain de toute la semaine. Comme elle serait élégante demain, lorsque, midi sonnant, elle s'en irait vers Jeanne Jugan, vers le moulin qui peut-être aurait encore ouvert sa fenêtre! Elle pensait à cela. La route du retour lui parut courte.

Elle rentra dans les ténèbres. La grand'mère ne s'était pas réveillée... Tous les grillons du pré chantaient autour de la maison, sous les épis du foin haut.

VI

Le lendemain, dans l'après-midi, Désirée se rendit à l'hospice. En si peu de temps, comme tout avait poussé! Les dahlias de la cour dépassaient d'un pied leur tuteur, des roses grimpaient, ouvertes toutes ensemble au soleil de juin, débordaient, à flots roses et jaunes, l'arête moussue des murs. En apercevant la visiteuse, son ancienne maîtresse, le coq de Barbarie, qui jouissait, vu sa petite

taille, du droit de libre parcours, sortit de l'abri d'un fusain, et suivit la jeune fille, comme si elle eût eu encore du menu grain dans son tablier.

Désirée, qui était de bonne humeur, se détourna vers lui, et demanda :

— Petit, sais-tu où est le père Le Bolloche?

Il répondit un tel kirikiki, d'un ton si drôle et si décidé, qu'elle ne put s'empêcher de rire.

— Sorti! reprit-elle, que chantes-tu là? Il est tout au plus dans le verger, n'est-ce pas, ma sœur?

— Ma foi, mademoiselle, dit la religieuse qui passait, je ne sais trop: de ce temps-ci, tous nos petits bonshommes sont en l'air.

Le soleil vivifiait, en effet, les pensionnaires de Jeanne Jugan. A l'exception de quelques-uns, trop fanés pour reverdir, qui les aurait reconnus? Ils râtissaient les allées, sarclaient des massifs, se promenaient d'une allure double de celle d'hiver. Plusieurs faisaient des dessins sur le sable avec leurs béquilles. Il y en avait un qui cueillait des cerises, à califourchon sur une branche.

Tous portaient une veste claire, faite en

chiffons de couil par des mains qui ne laissent rien perdre. Jour de trêve, illusion qui répand sur les souffrances humaines la grande lumière douce.

Désirée interrogea celui qui cueillait des cerises.

— Tu demandes le sergent, ma jolie fille?

— Mais oui, le père Le Bolloche.

— A faucher dans le pré.

— Vous dites?

— Je dis qu'il est à faucher dans le pré.

Même il commande l'escouade. C'est qu'il est

rudement jeune, lui!

Et, galamment, le bonhomme se laissa aller à terre pour conduire la fille d'Honoré

Bolloche.

— Tu ne sais pas la route, dit-il sérieusement, et nous autres, vois-tu bien, nous sommes pas à l'heure ici; on a toujours

temps de faire l'ouvrage.

Ils remontèrent la pente, prirent à droite

l'hospice, et, par une barrière qui coupait

mur d'enceinte, pénétrèrent dans un pré

et tournant autour de l'enclos. Ce pré

comme une couronne, comme un anneau

enserrant le domaine des sœurs, et couronné

par une haie vive, au tertre du meunier.

qui arrive ordinairement dans les petits sinistres.

Dans une mansarde habitaient M. Cadeau, ancien facteur, et sa sœur. Tout leur mobilier a été détruit. Ces pauvres gens ne sont pas assurés.

L'immeuble appartient à M. Saulais, marchand d'huile, faubourg Bressigny.

Les pertes totales s'élevaient à 40,000 fr. environ.

Un piquet du 133^e de ligne est venu grossir le nombre des travailleurs.

(Journal de Maine-et-Loire.)

BOURQUEIL. — Lundi, M^{me} Guilbault était occupée à faire fondre de la cire dans un récipient sur un fourneau à pétrole, lorsque tout à coup le pétrole s'enflamma.

En voulant jeter le tout par la fenêtre, ses vêtements prirent feu et elle fut grièvement brûlée à la main en voulant les éteindre.

MAMERS. — On écrit de cette localité à la Sarthe :

« Notre ville, d'ordinaire si paisible, vient d'être mise en émoi par un scandale, dans lequel plusieurs personnes semblent compromises. »

« Il n'est rien moins question que d'un boucher qui, après s'être assuré le concours du garçon d'un de ses confrères, fournisseur de l'armée, se faisait livrer par ce garçon les viandes destinées à la consommation de la troupe, et les remplaçait par d'autres d'inférieure qualité. Ce manège durerait, paraît-il, depuis déjà longtemps. »

« L'enquête, menée très habilement par M. le commissaire de police de Mamers, est sur le point d'être terminée. »

« Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire. »

LE REPOS DU DIMANCHE

Les employés des magasins de chaussures de Besançon se sont concertés pour obtenir de leurs patrons la fermeture des magasins à partir d'une heure du soir, les dimanches et jours fériés.

Tous les marchands de chaussures ont adhéré à cette demande et signé l'engagement de fermer les dimanches et jours de fête à une heure.

Nous félicitons les patrons et nous applaudissons à l'heureuse initiative des employés. C'est un premier pas en faveur du repos dominical; nous espérons que bientôt les magasins seront fermés le dimanche toute la journée.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons!

FAITS DIVERS

TESTAMENT ORIGINAL

Une dame fort âgée, morte le 30 juin dernier à Pau, a fait un testament curieux.

Un prix de 100,000 francs est légué à l'Institut de France (section des sciences), pour la personne de n'importe quel pays qui trouvera le moyen, d'ici à dix années, de communiquer avec un astre (planète ou autre) et d'en recevoir réponse.

La testatrice désigne spécialement la planète Mars, sur laquelle se porte déjà l'attention et les investigations de tous les savants. Si l'Institut de France n'accepte pas le legs, il passera à l'Institut de Milan, et en cas de nouveau refus, à celui de New-York.

Voilà qui est dit. A qui le prix de cent mille francs ?

En somme, la chose est possible et se fera probablement un jour. Les habitants de la Terre communiqueront avec ceux de Mars, s'il y a des habitants dans Mars et s'ils ont la même intelligence que nous, ce qui reste d'ailleurs à démontrer. Mars est une planète ressemblant beaucoup à la Terre. L'année a 687 jours, le jour de 24 heures 37 minutes 23 secondes; il y a des continents, des mers, des îles, des rivages, des caps, des golfes, des eaux, des nuages, des pluies, des neiges, des saisons. Pourquoi n'y aurait-il pas aussi des habitants et même des hommes? Seulement la science n'est pas encore assez avancée pour permettre les communications entre les habitants des deux planètes, et je crois fort que les cent mille francs de la dame de Pau ne trouveront pas d'emploi.

La politique de Pif dans le *Charivari*, sous une forme plaisante, est pleine de sérieux enseignements.

« Quand on élève des statues aux grands hommes de la Révolution, dit-il, ne devrait-on pas les représenter tels qu'elle les a laissés ? »

Et son dessin représente les statues de Danton et de Camille Desmoulins... sans tête! Que de grands hommes sans tête!

UN VOYAGE D'AGRÈMENT

Un voyage d'agrément unique en son genre. M. Negreiras Paez, un des millionnaires de Boston, vient de s'embarquer pour l'Europe. Il va visiter Séville, sa patrie, où il n'est pas allé depuis 70 ans!

M. Paez a quatre-vingt-treize ans et emmène avec lui toute sa famille, qui se compose de 279 personnes.

Il a frété un vapeur qui attendra dans un port d'Europe le moment où cette famille nombreuse voudra retourner en Amérique.

Dernières Nouvelles

Paris, 24 juillet, 12 h. 48 soir.

L'escadre française est arrivée hier à Cronstadt. Cinquante bateaux portant des chœurs et des orchestres sont allés au-devant des marins français.

Des vivats enthousiastes sont partis de tous les bâtiments.

Aussitôt que l'amiral Gervais a touché terre, il est allé faire les visites d'usage.

Il a été acclamé par une foule immense.

L'amiral Gervais est parti hier soir pour Saint-Petersbourg, où il a dîné à l'Ambassade.

HAVAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures.

Rideau : 8 h. 1/2.

TOURNÉE BRASSEUR

Samedi 25 Juillet 1891

Une seule représentation extraordinaire par

M. ALBERT BRASSEUR

Premier comique des théâtres des Nouveautés et des Variétés

M^{me} JULIETTE DARCOURT

Et les principaux artistes du théâtre des Nouveautés, des Variétés et du Palais-Royal

NOS JOLIES FRAUDEUSES

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. ALEXANDRE BISSON.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Victorin Delaunay*, qu'il a créé à Paris, et M^{me} Juliette DARCOURT celui de la *baronne de Vertonsac*.

La Mariée du Mardi-Gras

Vaudeville en 3 actes, de MM. GRANGÉ et LAMBERT-THIBOUST.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Groseillon*, et M^{me} Juliette DARCOURT celui de *Bérénice*.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 4 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 4 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne **« LA DIAPHANE »**. D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.



LE NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.

LE NIGER 4'50. — INOFFENSIF CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff p^r, 2, r. St-Jean.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, faiblesses, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. D^r L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Verru-eulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Arrivée là, Désirée vit un spectacle nouveau. Huit vieux, armés de huit faux, les manches de chemises retroussées, taillaient en ligne dans l'herbe haute. Au milieu, Le Bolloche, le plus grand de tous, sa jambe de bois en avant, travaillait comme un jeune homme. C'était merveille de voir l'ampleur de l'entaille circulaire qui se creusait devant lui, à chaque coup de sa faux. Il ne s'arrêtait pas, comme faisaient les autres, qui, sous prétexte de redresser une brèche, tapotaient un petit quart-d'heure sur leur lame. Il était de corvée, et prenait la chose au sérieux. Chef d'escouade, songez donc! Il mettait de la vanité à paraître infatigable, à largement arrondir ses bras, à ne pas se laisser distraire surtout; non, pas même quand une vieille sœur passait derrière la ligne des faucheurs, un pichet de cidre à la main, et disait :

— Allons, mes petits bonshommes, ne travaillez pas trop, buvez un peu, il fait si chaud!

Désirée s'approcha. Il la regarda d'un air contrarié.

— Tu vois bien, dit-il, que j'ai de la besogne à abattre! Va m'attendre là-bas. La fauche, mon enfant, c'est comme l'astiquage: ça

ne s'interrompt pas!

Et, disant cela, il était superbe, la tête droite, la main appuyée sur sa faux relevée; il se sentait admiré par les camarades, ruines plus effondrées que lui.

— Là-bas! répéta-t-il.

Désirée gagna la place qu'indiquait le geste du bonhomme, un peu loin dans le pré, à côté de la haie.

Là elle s'assit dans l'herbe, non sans avoir observé, en elle-même, que le moulin était proche, et qu'il ne virait pas. La pensée du meunier ne l'avait guère quittée. Elle l'avait occupée le long du chemin, à présent elle faisait battre son cœur, plus vite que de coutume, sous sa taille de coutil à fleurs. Et la pensée qui nous tient, vous le savez, nous pose et nous modèle à sa guise.

La jeune fille ne regardait pas la haie, sans doute, mais elle la surveillait du coin de ses yeux clairs errant sur la prairie. Elle attendait quelque chose qui devait venir de là. Elle se sentait toute voisine d'une heure grave et mystérieuse encore de sa vie. Pour un souffle d'air dans les ronces, elle tressaillait. La coulée d'un mulot sur les feuilles mortes lui paraissait un pas qui s'approche. Parfois elle

fermait les yeux pour se ressaisir elle-même, pour ne pas céder à je ne sais quel vertige qui la prenait. Elle avait envie de dire aux marguerites, — voyez ces idées folles qu'elle n'avait jamais eues! — « Ne me fixez pas ainsi, toutes ensemble, avec vos yeux d'or. Je suis une pauvre fille que vous ne regardiez pas d'ordinaire ». Il lui semblait que ces milliers de témoins observaient son air troublé. Elle serrait alors, de sa main gantée, l'ombrelle qui baignait ses joues, son front, toute sa blonde personne, d'un reflet rose. L'idée que son ombrelle la rendait plus jolie, qu'elle lui donnait l'air d'une demoiselle, lui traversait l'esprit. Et, souriante, heureuse et inquiète à la fois, parmi les herbes qui l'enveloppaient de leurs fleurs, ou savaient sur sa robe le duvet de leurs graines, elle était plus charmante encore.

La grande rayée de deux heures chauffait le pré. Le parfum du foin s'en élevait comme l'encens de l'été. Et les faucheurs s'avançaient en balançant leurs bras. Combien de temps elle demeura ainsi? Elle n'en savait rien. L'amour ne compte pas la durée de ses rêves. Tout à coup, sans qu'elle eut perçu le moindre bruit de pas ou de feuilles remuées, elle entendit

une voix qui disait, de l'autre côté de la haie : — Désirée!

Tout le sang de ses veines reflua vers son cœur. Elle resta immobile, pâle comme si elle allait s'évanouir. A travers l'aubépine, la même voix répéta :

— Désirée!

Alors, elle se leva doucement, et se détourna.

C'était lui. Il était venu, ainsi qu'elle l'avait pressenti. Il la regardait, à moitié caché par la haie. Et dans ses yeux il y avait l'aveu de son amour, et la fierté de se sentir aimé. Un brin de genêt pendait au ruban de son chapeau. Il n'avait pas fait toilette. Il était accouru en l'apercevant, lui riche, dans ses vêtements de travail, comme un brave garçon, qui ne cherche pas à en imposer.

(A suivre.)

On demandait à un ancien préfet quelles étaient les opinions d'un nouveau fonctionnaire.

— Ses opinions? répondit-il, oh! il est comme les lampions: il brûle pour tous les régimes!

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS
ET CONTREFAÇONS

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS

Étude de M^e BRAC, notaire.

VENTE MOBILIÈRE

Au Pont-Fonchard, maison DESVEAUX, le Dimanche 26 Juillet, à une heure, et jours suivants s'il y a lieu.

ON VENDRA :

Meubles de salon, de salle à manger; deux chambres à coucher, bonne literie; vaisselle; linge de toutes sortes, et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, 40 0/0 en sus.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n^o 41.

Avec Remise et Écurie.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AU BOURG DE CHACÉ, — occupée par M. et M^{me} BESSON-CLAVIER,

COMPRENANT : Rez-de-chaussée, premier étage, écuries, caves, grande cour et jardin, le tout renfermé de murs.

S'adresser à M. BESSON-CLAVIER, ou à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR LOTS

Une PROPRIÉTÉ de rapport

COMPRENANT :

Hôtel, plusieurs autres Maisons, Jardins, Prés,

Le tout en un seul tenant, situé à la Motte-Bourbon, à proximité de la gare.

S'adresser à M. DURAND, expert-géomètre à Montreuil-Bellay.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A CÉDER

L'Hôtel de l'Espérance

Exploité par M. SANNER, à Saumur, place du Port Saint-Nicolas, n^o 21.

S'adresser au propriétaire, M. SANNER. (347)

ENTREPOT

de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

Magasin et APPARTEMENTS au rez-de-chaussée, Chambres au 2^e, caves et greniers, rue de la Comédie. — S'adresser à M^{me} THIFFOINE, 83, rue d'Orléans.

A Céder présentement

MAGASIN D'ÉPICERIE

ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagnoux

DROIT AU BAIL

S'adresser à M^{me} LÉBOUGRE.

UN MÉNAGE demande place, le mari cocher, la femme cuisinière ou femme de chambre. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT DE

Vins en gros et Liqueurs

Situé à Doué-la-Fontaine

S'adresser, pour traiter, à M. ALPHONSE PINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

Les Sœurs de la Miséricorde

Rue Basse-Saint-Pierre, 10, SAUMUR

REPASSAGE A NEUF

Spécialité de Chemises d'homme

Faux-cols et Manchettes

Glaçage parisien

Services de Table

Trousseaux et Dentelles

LINGERIE en TOUS GENRES

Mise à neuf sans altération du Tissu

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.



DÉPOSÉ

AU

PALAIS

DES MARCHANDS

75-77, rue Baudrière, 75-77

ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement :

1^o Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;

2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie ;

3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;

4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;

5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.

Toiles cirées et Linoléum

A Sainte - Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir,

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.

SAUMUR

Tapisseries Artistiques

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.

Sirops de fantaisie, le litre 4.75 ; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05
— à la mécanique, — 1.15

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 40	ACTIONS		Nord	1845 —	Compagnie parisienne du Gaz	
3 0/0 1891	93 85	Banque de France	4480 —	Orléans	1521 25	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
3 0/0 amortissable	96 —	Banque d'Escompte	462 50	Ouest	1060 —	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	
4 1/2 1883	105 85	Comptoir national d'Escompte	580 —	Compagnie parisienne du Gaz	1415 —	— 6 0/0 2 ^e série	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit national d'Escompte	1255 —	Transatlantique	531 25	— obligations à lots	
Oblig. 1855-60 3 0/0	575 —	Crédit Foncier	590 —	Canal de Panama	31 —	— obligations à lots	
— 1865 4 0/0	533 —	Crédit Industriel et Commercial	590 —	— Suez	2782 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1869 3 0/0	417 —	Crédit Lyonnais	810 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	407 —	Crédit Mobilier	360 —	Autrichien 4 0/0 or	97 15	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1875 4 0/0	529 —	Dépôts et Comptes courants	—	Dettes d'Égypte 6 0/0	491 —	— 1889 4 0/0	
— 1876 4 0/0	529 —	Société Générale	485 —	Extérieur 4 0/0	72 75	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	
— 1886 3 0/0	411 —	Est	900 —	Hongrie 4 0/0 or	91 —	— 2 ^e	
Bons de liquidation	507 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1490 —	Italie 5 0/0	91 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
		Midi	1305 —	Portugal 4 1/2 1888	319 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	
						511 —	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,